

COMPTE-RENDU de la REUNION du 15 avril 2020 avec Adrien TAQUET

SEMAINE 16

Point de situation :

Les Français s'habituent à la situation. Il faut rester vigilants. Le gouvernement insiste sur le fait que nous sommes encore en phase de propagation du virus. Même si on peut être espérer avoir atteint dans certaines régions un plateau, nous sommes toujours en phase ascendante. Il ne faut pas relâcher la vigilance. Reconnaissance de la participation des professionnels à l'effort de la Nation.

Masques : Masques chirurgicaux – assouplissement par le décret du 20 mars des conditions d'acquisition. De nombreux départements ont maintenant commandé et reçu des équipements dont certains ont été transmis au secteur de la protection de l'enfance. A. Taquet portera ce message également auprès de l'ADF. Masques alternatifs, une dizaine d'entreprises a été labellisée. Plus d'un million de masques va pouvoir être fabriqué par jour. Demain, réunion avec Jacqueline Gourault et l'ensemble des départements et communes, pour étudier comment s'organise la distribution des masques alternatifs.

Numéro 119 : Comparaison a été faite entre 3 semaines de confinement et les 3 semaines précédant le confinement. +20% d'appels au 119. Davantage de mineurs appellent/ + 34% d'appels de mineurs pour eux-mêmes et + 36% d'appels de camarades. + 30% d'appels de voisins.

Hausse de 60% des appels qualifiés d'urgents par les écoutants du 119 et nécessitant une évaluation CRIP. Hausse de 35% des appels immédiatement transmis à la police et à la gendarmerie. Hausse de 35% des interventions des forces de l'ordre au domicile pour des raisons de violences intrafamiliales. L'ensemble des CRIP est à nouveau en fonctionnement et mène les enquêtes prioritaires d'urgence. Le formulaire mis en ligne a fait l'objet de plus de 130 signalements en ligne en une semaine. Des enfants ont commencé à envoyer des SMS vers le 114 (2 interventions de police).

Jeunes majeurs en autonomie ou qui viennent de sortir de dispositif de protection :

On sent ces jeunes en grand isolement, l'accompagnement éducatif à distance n'est pas facile, diminution de ressources (pas de stages qui peuvent commencer, perte d'emplois...). Un lien doit être maintenu avec ces jeunes et aller au-delà de 21 ans pour les accompagner ou accepter qu'ils reviennent. L'exemple du CD de Loire-Atlantique est une bonne chose. De nombreux jeunes vont avoir un besoin d'un accompagnement financier.

Scolarité : Craintes quant au phénomène de décrochage scolaire pour l'ensemble des travailleurs sociaux.

La continuité pédagogique est particulièrement complexe pour les jeunes qui ont un parcours en protection de l'enfance et de la jeunesse. Cela s'explique par une insuffisance de ressources pour les jeunes accompagnés à domicile ou en hébergement (manque d'équipement informatique ou de professionnels).

Plus le confinement s'allonge, plus le risque de décrochage s'accroît. Parmi les 5 à 8 % d'enfants « perdus par leurs professeurs » annoncés par le ministre de l'Education nationale, combien sont concernés par une mesure de protection ? Il est urgent que l'Education nationale propose des solutions concrètes pour accompagner ces enfants et lutte contre « les inégalités de destins » comme annoncé par le Président de la République en septembre 2018. Plusieurs propositions en ce

sens : l'ouverture des établissements scolaires aux enfants faisant l'objet d'une mesure au civil ou au pénal ; la mise à disposition de professeurs dans les établissements et service pendant et après le confinement pour lutter contre le décrochage scolaire.

Cette question se pose également de manière très prégnante en Outre-mer.

- Dispositif de soutien scolaire dans les semaines qui précèdent la rentrée scolaire.
- Appel fait oralement par l'éducation nationale pour du volontariat de professeurs dans les structures de protection de l'enfance. Il faut voir si ce message peut être formalisé.

L'UFNAFAAM remonte que dans certains départements, il existe encore des blocages notamment par l'absence d'accompagnement des assistants familiaux. Les assistants familiaux souhaitent une revalorisation notamment de l'indemnité d'entretien face aux dépenses importantes et non courante pendant le confinement.

Il existe un réel besoin de répit (crainte pour la période des vacances). Disparités territoriales très fortes notamment sur la disponibilité et la présence des référents ASE.

Le cabinet du ministère se tient à disposition pour faire le relai auprès des conseils départementaux.